

**Coaché** **Engagements du coach vis-à-vis du coaché :**  
le coaching est une technique de développement personnel et professionnel. Vous, votre structure et nous sommes d'accord sur la demande qui motive l'intervention. Vous êtes responsables : vos choix, vos décisions vous appartiennent. L'endroit où la séance a lieu est signifiant.

**Organisation** **Respect de l'organisation :** le coach est attentif au métier, aux usages, à la culture, au contexte et aux contraintes de l'organisation pour laquelle il travaille.  
**Respect du coaché :** le coach se garde de rendre compte de son action au commanditaire dans les limites établies avec le coaché (respect du contrat entre les parties, le contenu est divulgué à sa guise par le coaché, le coach peut faire état de l'évolution de la mission...).  
**Respect de l'organisation et du coaché :** le coaching s'exerce en tenant compte des intérêts du coaché et de son organisation.

**Lui-même** **Exercice du coaching :** le coach s'autorise en conscience à exercer cette fonction au regard de sa formation, de son expérience et de sa supervision.  
**Confidentialité :** le coach s'engage à la confidentialité sur le contenu des conversations avec le coaché.  
**Supervision personnelle :** le coach s'engage dans une supervision régulière de son travail et de son équilibre psychologique par un professionnel du coaching et/ou d'un thérapeute.  
**Respect des gens :** conscient de sa position, le coach s'interdit d'exploiter ses clients, en particulier sur les plans financier et personnel.  
**Obligation de moyens :** le coach utilise les moyens propres à satisfaire la demande du client. Il a recours à un confrère ou à une consœur lorsque la demande sort de son propre champ de compétences ou lorsqu'il peut y avoir conflits d'intérêt entre différentes demandes du client.  
**Refus de prendre en charge :** lorsque le coach refuse de prendre un coaching en charge pour des raisons propres à l'organisation, au demandeur ou à lui-même, il propose un de ses confrères.

**Ses pairs** **Réserve :** le coach s'abstient de toute remarque désobligeante pouvant discréditer la réputation, les qualifications ou la personnalité des autres professionnels de la branche.

